

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 7 JUILLET 2022

DEL-2022-162

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/06/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CARTIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GENOUD, GILBERT, GILET, GYSELINCK, JACQUES, MEYNET-CORDONNIER, MILLET-URSIN, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE.

MM. GILLET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, PETIT, ROLLIN, SADDIER.

Suppléants :

Mme GRARD.

MM. BOSSON, MULATIER-GACHET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BONTEMPS, BOUCLIER, BUFFLIER, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MODURIER, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. PAILLOLE : Syan'EnR

Mmes ASSIER, CARRERA, KHAY, JAILLET, POURRAZ,

MM. BAILLY, CHALLEAT, DIAZ, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN, WYBAILLIE : du SYANE

Membres en exercice : 85

Présents : 40

Représentés par mandat : 8

En application des dispositions des lois n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - RAPPORT ANNUEL 2021

Exposé du Président,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SYANE a été créée par délibération du 28 novembre 2005, en application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Son fonctionnement est encadré par un règlement intérieur, qui a été adopté en décembre 2018. Elle a été renouvelée en 2008, 2012, 2014 et 2020.

La Commission est présidée par le Président du Syndicat, ou par son représentant.

Elle comprend en outre :

- 4 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés par le Comité syndical en son sein,
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants des associations suivantes :
 - Familles de France - Fédération départementale de Haute-Savoie ;
 - UDAF - Union Départementale des Associations Familiales ;
 - Familles Rurales - Fédération départementales de Haute-Savoie ;
 - UFC - Que choisir Haute-Savoie ;
 - Automobile Club du Mont Blanc - ACMB 74 ;

avec 1 titulaire et 1 suppléant par association.

Cette Commission examine chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires de services publics,
- les rapports d'activité du SYANE,
- le bilan d'activité des services exploités en régie et dotés de l'autonomie financière.

Elle doit également être consultée sur tout projet de Délégation de Service Public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Au-delà de ces prérogatives, la CCSPL est amenée à réfléchir et à être force de proposition sur des sujets d'actualité relatifs aux actions relevant des compétences du SYANE : mobilité électrique, précarité énergétique, relations aux usagers, qualité et prix des services publics.

Le Président de la CCSPL présente à son assemblée délibérante, ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette Commission au cours de l'année précédente.

En 2021, la CCSPL s'est réunie une fois, le 25 novembre 2021.

L'activité 2021 de la CCSPL a concerné les sujets suivants :

- Avis sur le mode de gestion du réseau de chaleur d'ABONDANCE : Une étude de faisabilité sur un projet de réseau de chaleur sur la commune d'ABONDANCE a été menée par le SYANE ; le mode de gestion de ce projet doit être choisi ;
- Bilan d'activité des services publics Fibre Optique : La société COVAGE est intervenue lors de la Commission pour présenter le bilan de l'année 2020 ;
- Bilan d'activité des services publics de distribution d'électricité et de gaz : Présentation des CRAC 2020 d'ENEDIS et GRDF ;
- Bilan d'activité des services publics de distribution de chaleur : Présentation du rapport d'activité 2020 de la Régie Syan'Chaleur ;
- Bilan d'activité des services publics de recharge de véhicules électriques : Présentation du rapport 2020 de la Délégation de Service Public eborn.

Les membres du Comité sont invités :

1. à prendre acte du rapport d'activité 2021 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE